

## « Serious game » : Zoé, en quête de limites Un outil de prévention du tabagisme sur tablettes

### **Cadre**

Depuis 2016, le Cipret Neuchâtel est chargé de mettre en œuvre une partie du Programme cantonal de prévention du tabagisme, en collaboration avec le Service de la santé publique. Ce programme, renouvelé en 2021 pour une durée de 4 ans, comprend une série de mesures visant à prévenir le tabagisme chez les jeunes, à informer et soutenir celles et ceux qui souhaitent cesser la consommation de tabac et à protéger la population du tabagisme passif. Le programme cantonal est soutenu par le Fonds de prévention du tabagisme.

Dans ce cadre, le Cipret Neuchâtel a développé un « serious game » (« jeu sérieux ») sur tablettes. Il s'agit d'un concept « clé en main », soutenu par le Service de la santé publique et le Service de l'enseignement obligatoire, qui permet aux enseignant-e-s d'aborder la thématique du tabac de manière globale via un outil ludique et interactif.

**Public-cible** : élèves de la 8<sup>ème</sup> à la 10<sup>ème</sup> année.

### Les objectifs visés sont :

- **Renforcer les connaissances des élèves sur :**
  - les substances contenues dans la fumée de tabac et leurs effets sur la santé
  - les autres produits contenant de la nicotine (y.c. puff, cigarettes électroniques, snus etc.)
  - le marketing des cigarettiers
  - l'influence des amis
  - la dépendance
  - la fumée passive
  - le tabac et les catastrophes environnementales et sociales
- **Stimuler la réflexion et renforcer le sens critique des jeunes vis-à-vis du tabagisme**

### **Concept général**

- **Le serious game est un jeu disponible sur tablettes. 12 tablettes et 12 paires d'écouteurs sont prêtées (les élèves jouent à deux sur une tablette). Le jeu se déroule pendant une ou deux périodes de 45 mn. Une période pour les élèves les plus rapides ; deux périodes avec une partie prévue pour des échanges à la fin. Ce jeu a été conçu pour que les élèves jouent de manière indépendante (sous la surveillance de l'enseignant-e).**
- **Le matériel est mis à disposition de l'école ou de l'enseignant-e pour une durée déterminée.**
- **Pour emprunter les tablettes, il faut s'inscrire directement auprès du Cipret par téléphone au 032.721.08.86 ou par e-mail à [info@vivre-sans-fumer.ch](mailto:info@vivre-sans-fumer.ch).**
- **Le Cipret se chargera de la planification du prêt des tablettes.**
- **Le matériel est apporté dans les écoles par le Cipret lorsque plusieurs classes sont concernées. Chaque enseignant signera la liste de passage et sera responsable de transmettre les tablettes à un-e collègue selon l'ordre indiqué dans la liste de passage. Les tablettes seront mises dans une mallette.**
- **Dans le cas d'une demande individuelle, l'enseignant-e est chargé-e de récupérer le matériel au Cipret Neuchâtel.**